



EMBARGO JUSQU'AU 11.09.2007

Grand-Rue 44 - case postale 156
Tél. 021 822 44 44 Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 8

Rolle, le 10 septembre 2007

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Demande de naturalisation de M. Youssef Tagmouti

Après un premier refus d'octroi de bourgeoisie de la Commune de Rolle, par son corps délibérant en mars 2006 (une décision annulée par le Tribunal administratif après recours de l'avocat de M. Tagmouti), le Conseil communal a refusé les conclusions du préavis No 5 le 8 mai 2007. Un second recours a ainsi été interjeté par Me Oguey le 25 juin auprès du Tribunal administratif. Respectant la décision prise par le Conseil communal, la Municipalité a transmis ce dossier à son avocat conseil, Me Schlaeppi, pour suite utile.

Nouveau plafond de risques pour cautionnement

Par lettre du 4 juillet le SeCri (Service des communes et des relations institutionnelles) confirme que la demande présentée par la Municipalité de porter le plafond de risques pour cautionnement et autres formes de garanties pour la législature 2006-2011, de 4 à 8 millions par son préavis municipal No 26, a été validée par l'Etat.

Ouverture de comptes d'attente

Conformément à l'autorisation générale (préavis No 1) donnée par votre Conseil le 24 octobre 2006, la Municipalité a ouvert trois nouveaux comptes d'attente pour frais d'étude :

- **Nouveau port ouest.** La somme de Fr. 16'226.08 a été adjugée au bureau Techdata pour la procédure de sélection de mandataires. Ce compte d'attente pour frais d'étude (le 3^{ème} de la législature) regroupera également les frais consentis à l'étude préliminaire menée par le bureau Conus et Bignens, à hauteur de Fr. 17'000.— qui seront ensuite "absorbés" dans la demande de crédit d'étude, par voie de préavis, au Conseil communal.

- **Etude pour la création d'un réseau de transports collectifs.** Mandat a été donné à la société Transitec pour le lancement d'un appel d'offres public. Ses honoraires s'élèvent à Fr. 11'500.—, financés par l'ouverture d'un compte d'attente pour crédit d'étude. Le préavis municipal qui en découlera est prévu avant la fin de l'année, comme la présentation de l'étude Transitec au Conseil communal. Une procédure de demande de concession à la Confédération va être entamée en parallèle dans le but de réduire les délais de mise en œuvre en cas d'acceptation du projet par le législatif communal (durée de la procédure, environ 6 à 9 mois).
- **Mise en conformité de la station de pompage "Aux Eaux".** L'offre du bureau Herter & Wiesmann (honoraires) a été adjugée pour Fr. 9'000.—, portant sur un crédit d'étude nécessaire à la présentation d'un préavis municipal à venir; le coût des travaux de mise en conformité est estimé à quelque Fr. 250'000.— auxquels s'ajouteront Fr. 40'000.— d'honoraires supplémentaires.

Contrôles des installations de gaz

Sur les 412 raccordements communaux recensés, 400 ont fait l'objet d'un contrôle technique durant le 1^{er} semestre 2007. Seuls 10 ont été jugés défectueux. Le réseau de gaz de la Ville de Rolle peut donc être considéré comme satisfaisant. Ce type de contrôle s'effectue tous les 5 ans.

Affaires du personnel

Le contrat de durée limitée de Mme Selentag à la Police administrative, qui arrivait à échéance courant juillet (engagement de 3 mois à 100 %), a été renouvelé pour 3 mois, à 60 %, dès la mi août. Cette collaboratrice continuera à seconder M. Leyvraz dans ses tâches administratives (cimetière, police sanitaire, archivage, etc), dans l'attente d'une décision du Conseil communal sur le préavis No 30.

Nouvelle déchetterie communale et projet de caserne pour le SDIS de l'Etraz

Le préavis No 16-2005, accepté par le Conseil communal le 28 juin 2005, peut aujourd'hui être mis en route. Le crédit voté (Fr. 936'000.—) sera toutefois dépassé de Fr. 107'934.15 après réactualisation du devis des travaux (hausse de Fr. 63'934.15, soit + 6.8 %). La Municipalité a dès lors décidé d'aller de l'avant et de donner mandat à la société Desa SA pour la gestion de la valorisation des déchets (honoraires au budget 2008). Le projet de nouvelle caserne pour le Service de défense incendie ne trouvera finalement pas place sur la parcelle Charpiloz, récemment acquise par la Commune; cette surface s'avère en effet plus utile à l'extension de la déchetterie à long terme qu'à l'implantation – finalement étriquée – d'une construction au bénéfice du SDIS. Un autre terrain fait actuellement l'objet de tractations avec un propriétaire privé dans la perspective de déposer un dossier d'enquête cette année encore, de manière à s'assurer les subsides octroyés par l'ECA (délai fixé au 31.12.2007).

Affaire des tags au Château de Rolle

Les 6 mineurs concernés et leurs parents ont été reçus le 28 août. Des discussions tenues ressort un accord formel, unanime des familles, de réparer les dégâts causés, au propre comme au figuré, et de participer aux frais de nettoyage (du château) qui sera confié à un professionnel de la branche.

C'est sous ces conditions (travail + argent) que la Municipalité retirera les plaintes déposées, le moment venu. Un programme de travail a été envoyé aux jeunes gens concernés (période des vacances scolaires d'octobre). Il est prévu de leur imposer 3 journées de nettoyage des quais, notamment, sous la conduite du personnel de la voirie.

Plan de quartier "Fleur d'Eau"

Il sera mis à l'enquête publique du 14 septembre au 15 octobre 2007. Deux séances d'information, ouvertes à la population, sont agendées les 19 septembre et 10 octobre prochains au Château.

Etude de modération du trafic

Le rapport final de Transitec parviendra à la Municipalité dès la mi-septembre et un préavis sera déposé dans les 3 mois au Conseil communal. Un projet complémentaire, jugé prioritaire pour sécuriser la Rte des 4 Communes entre le carrefour Général-Guisan et le Chemin Jaques-Dalcroze sera présenté simultanément. Le but est de sécuriser le secteur pour les élèves en déplacement ou en attente du ramassage scolaire. Les aménagements proposés permettront de modérer fortement les vitesses des véhicules et de supprimer la circulation des bus sur le chemin Jaques-Dalcroze et sur l'avenue Général-Guisan. Une interdiction de circuler pour les véhicules lourds en transit sur l'avenue Général-Guisan est aussi à l'étude.

Etude du stationnement

Le rapport final de Transitec est parvenu à la Municipalité. Il fait l'objet d'une analyse des services communaux, financière notamment, avant parution d'un avis dans la FAO, le moment venu. Le délai de mise en œuvre du projet est estimé à 4 mois.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter